



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vezein le Coquet, le 10 mars 2022

Les entreprises de Travaux Publics tirent la sonnette d'alarme, au vu de la hausse excessive des coûts des produits pétroliers de ces derniers jours !

La profession des Travaux Publics de Bretagne compte **987 entreprises**, avec des typologies très variées (TPE, PME, ETI et agences de groupes), **qui représentent plus de 12 000 salariés**. Ce sont ces entreprises qui construisent et entretiennent les infrastructures (réseaux de mobilité, réseaux d'eau et d'assainissement, réseaux électriques et numériques) assurant ainsi l'aménagement et le développement du territoire.

Au titre de notre profession des Travaux Publics, la situation économique devient intenable pour nos entreprises au regard de la flambée des prix des produits pétroliers (dont carburant, GNR pour les engins et bitumes), particulièrement excessive depuis ces derniers jours. Aussi, nous souhaitons alerter les pouvoirs publics et les maîtres d'ouvrages publics et privés, sur les conséquences graves que cela engendre :

- La grande difficulté à **répercuter cette hausse des coûts dans les marchés privés**, avec des clients qui ne veulent pas renégocier les contrats,
- Des répercussions mais uniquement partielles dans les marchés publics et pour ceux qui disposent d'une clause de révision de prix dans leur CCAP,
- Des **recrudescences de vols** aux dépôts, sur les chantiers, voir sur les parkings à proximité des lieux de restauration des salariés,
- Des **difficultés d'approvisionnements depuis ce début de semaine**, de la part de distributeurs ou de fournisseurs de produits pétroliers, qui pour certains d'entre eux rationnent les livraisons, ce qui va pénaliser le déroulement normal de l'exécution des chantiers.

Au vu de ces éléments, nos entreprises vont être rapidement en très grande difficulté, tant sur le plan opérationnel pour faire fonctionner les chantiers, que sur le plan financier pour les trésoreries des entreprises qui ne pourront supporter ces coûts prohibitifs.

François COVILLE,
Président FRTP Bretagne.

Les demandes de notre Fédération Nationale :

- Le remboursement différé des PGE,
- Le gel de la TICPE sur les produits pétroliers,
- Un décret bloquant les prix de l'énergie et des carburants,
- Une mesure d'ordre public pour les marchés privés et publics visant l'obligation à procéder à une renégociation des contrats et marchés en cours.